043-254300395-20221221-2022_12_75-DE Reçu le 23/12/2022

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DE HAUTE-LOIRE

Nombre Membres

En exercice: 22

Présents:

15 Titulaires 1 Suppléant

Pouvoirs:

2

Votants:

18 Pour

0 Contre

0 Abstentions

Date de la convocation : 14 Décembre 2022

Délibération n° 2022.12.75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de Monistrol-sur-Loire

Séance du 21 Décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le vingt et un décembre

A 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Yssingeaux sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

Présents: Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Gilles KACZMAREK, Jean-Pierre SABATIER, Laurent MIRMAND, Jean-Michel EYRAUD, Bernard SOUVIGNET, Elisabeth ROYON, Didier PINOT, Frédéric GIMBERT, Michel JOUBERT, Laurent DUPLOMB, Jean-Paul NICOLAS (suppléant).

Absents représentés et ont donné pouvoirs : Paul BARD a donné pouvoir à Laurent MIRMAND Denis THOUMY a donné pouvoir à Didier PINOT

Absents: André DEFAY, Frédéric GIRODET, Roland LONJON et Michel CHAPUIS, Laurent BERNARD.

CHOIX DU PRESTATAIRE MARCHE DE DEVOIEMENT DES RESEAUX DU CASIER E

Le Président rappelle au Comité Syndical la nécessité de procéder aux travaux de dévoiement des réseaux de lixiviats et des eaux internes et externes sur le site du centre d'enfouissement de Monistrol sur Loire.

En effet, la construction du futur casier E a imposé de détourner ces réseaux se situant sous sa base.

Ces travaux devaient impérativement être réalisés avant le lancement de la construction du casier E. Une consultation avait donc été lancée sous forme d'appel d'offre, la date de fin de consultation de ce marché public de travaux avait lieu le lundi 27 juin 2022.

D'après le bureau d'études ANTHEA qui nous accompagne sur ce projet, ce marché était estimé à 550 000 € HT.

AR Prefecture

043-254300395-20221221-2022_12_75-DE Requ le 23/12/2022

La CAO réunie le 19-07-2022, a analysé les offres reçues suite à l'étude du cabinet ANTEA, maître d'œuvre.

La société arrivée en première position est MOULIN SAS - Monistrol sur Loire - pour un montant de 550 117.50 € HT.

Par délibération 2022.06.32, M. le Président avait été autorisé à signer ce dit-marché dans la limite de + 20% du montant estimé du marché, conformément à l'article L 2122-21-1 du Code général des collectivités territoriales.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- ACTE à l'unanimité l'attribution à la société MOULIN SAS de Monistrol sur Loire du marché de dévoiement des réseaux préalable à la construction du casier E pour un montant de 550 117.50 € HT, comme le suggérait l'avis favorable de la CAO,
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires, pour assurer l'exécution des présentes dispositions.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

Le Président

5.Y.M.P.I.I.U.W 17, Rue du Général de Chabron

43120 MONISTROL SUB LOUBLIL YONNET Tel: 04 71 75 57 57